

RAPPORT DU MAIRE 2019

Très chers amis,

Malgré les changements apportés à certaines lois au cours des dernières années faisant en sorte que les maires du Québec ne sont plus tenus de présenter de Rapport du maire, pour notre équipe municipale, il importe de vous présenter l'essentiel de nos actions de la dernière année, suivant la volonté de transparence de notre administration. Et on va continuer ainsi. Normalement, je vous présente ceci en décembre, néanmoins en raison des délais posés par la fin des travaux de la centrale de chloration, qui étaient alors imminents, j'ai cru mieux de reporter le tout à maintenant.

Au fil du temps et des décisions du conseil, je rencontre des gens, que ce soit en personne ou en ligne. Parfois, leurs commentaires sont positifs, parfois c'est négatif - quand c'est positif, bien c'est apprécié et ça encourage à continuer, et quand c'est négatif, c'est là une bonne opportunité de s'améliorer, de mieux comprendre la perception parmi la population. Ces dernières années, il y a beaucoup de commentaires positifs, que ce soit avec les réalisations en infrastructures, la réduction de la dette ainsi que le gel des taxes municipales.

À chaque fois, il est central de le rappeler, ce travail se fait EN ÉQUIPE. Seul, je ne pourrais rien faire. Ça prend une équipe, aux expériences et tempéraments équilibrés. Nancy avec nos Festivités Western, J'encourage mon village et notre Résidence Aube Nouvelle ; Jérôme pour la protection et la vie autour de nos lacs ; Louise pour notre culture et notre patrimoine ; Gino en urbanisme et mon bras droit comme pro-maire ; Dany pour nos familles ; et Xavier aux sports et loisirs. Chaque fois que vous parlez au maire, pensez au fait que c'est à tout ce monde-là que vous vous adressez. On travaille ensemble, on récolte ensemble.

Réalisations 2019

Nous avons poursuivi la réalisation de nos engagements contractés lors de l'élection d'il y a 2 ans. Notre engagement de *Continuer d'investir dans les infrastructures routières / asphaltage progressif des chemins et mise aux normes du réseau d'eau public* a très certainement été celui s'étant le plus manifesté cette année, par la construction et la mise en service de la centrale de traitement de l'eau potable, l'obtention du certificat d'autorisation environnemental (CA) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et ainsi, l'annonce au début décembre dernier la levée de l'avis d'ébullition pour le réseau d'eau public.

Cet avis était vigueur depuis la fin 2014 - la mise aux normes a nécessité des investissements majeurs en modernisation de notre réseau d'eau public, notamment la reconfiguration de la

tuyauterie en provenance des puits (au coût de 1 M\$) ainsi que la construction d'une centrale de traitement de l'eau potable (2,3 M\$) avec procédé de chloration mécanisée et le traitement au sable vert. Plusieurs circonstances ont ralenti la volonté des élus de procéder à la mise aux normes, entre autres, l'acquisition du terrain requis qui s'est éternisée. Également, les bas niveaux des puits d'alimentation en 2018 ont forcé la Municipalité à conserver une grande réserve d'eau dans le réservoir, retardant le nettoyage et l'inspection de ce dernier, tous deux requis dans l'opération. Enfin, malgré que la construction de la station de traitement était presque terminée en 2018, des ajustements à la configuration des équipements ont été rendus nécessaires en vue de l'approbation par le Ministère.

On est arrivé comme conseil municipal en novembre 2013 et on a eu ordre du Ministère de déclarer un avis d'ébullition le 3 novembre 2014. On a enclenché tout le nécessaire - expertises, plans et devis, appels d'offres et tout ce que ça implique. La bâtisse a été construite à l'été 2018, et comme n'importe quel citoyen, quand je vois la bâtisse de l'extérieur qui semble complétée, je me dis que c'est réglé, mais ce n'est pas automatique que ce soit le cas ! Ce fut long et ardu, mais maintenant c'est réglé. Le positif là-dedans est qu'on est tombés dans une bonne période pour ce faire, avec l'avènement du programme FEPTEU, qui nous a accordé une subvention couvrant 75% du projet, et avec les fonds réservés par notre administration, comme citoyens de Saint-Victor, on a une centrale neuve de 2,3M\$ sans aucune dette municipale.

Toujours au niveau de l'eau potable, à la fin 2019, on a appris que des réseaux d'aqueducs municipaux au Québec recelaient d'une teneur en plomb trop élevée, pouvant poser un risque pour la santé. Le gouvernement a aussi revu la norme en vigueur, la faisant passer de 0.010 mg/l à 0.005 mg/l. L'échantillonnage effectué dans notre réseau confirme que nous sommes à moins de 0.001 mg/l. En clair, le réseau public de Saint-Victor se situe bien en-deçà de la nouvelle norme au niveau de la teneur en plomb dans l'eau potable.

La mise à jour de la signalisation routière s'est aussi poursuivie en 2019, en particulier sur le 3e Rang Sud où le tout fut revampé par une firme spécialisée - les bons panneaux, aux bons emplacements, avec la bonne quincaillerie fixée à la hauteur prévue par la loi.

Un autre de nos engagements a été réalisé, soit l'*Adoption d'un système d'éclairage de rue moins onéreux, durable et adéquat*. Après des mois de préparation, le projet de modernisation de tous nos luminaires vers la technologie LED a été réalisé au printemps dernier. Avec une durée de vie 5 fois supérieure à celle des ampoules régulières, la technologie LED est respectueuse de l'environnement, rehausse la sécurité routière et réduit les coûts d'opération. La certification ciel noir de la solution retenue assure une réduction maximale de la lumière émise vers le ciel, minimisant ainsi la pollution lumineuse grâce à son éclairage directionnel. Des lampes plus durables signifient moins d'entretien (frais de nacelles), en plus de leur consommation d'électricité réduite – on prévoit ainsi des économies annuelles estimées à 17 500\$. Autant que possible, faire plus avec moins est central pour notre administration, et comme citoyens contribuables, c'est ce que l'on souhaite tous. En 2018, la Fédération

québécoise des municipalités a lancé, en partenariat avec l'entreprise de services éconergétiques Énergère, un programme offrant aux municipalités du Québec un tarif d'achat regroupé pour moderniser les réseaux d'éclairage public. Saint-Victor a été parmi les premières municipalités du Québec à adhérer à ce programme.

Comme cela se produit parfois lors d'annonces de la Municipalité, la dernière étant ce passage au LED pour l'éclairage des rues qui nous fera sauver près de 20 000 \$ / an, des personnes sont d'avis que ces sommes devraient être consacrées aux routes. Tout le monde veut de meilleures routes, et notre administration y travaille - en cours d'année, j'ai diffusé un tableau incluant toutes les dépenses liées aux routes, soit l'entretien, l'asphaltage / rapiéçage, grattage d'hiver et éclairage, notamment. Au cours des 5 dernières années, la portion de tout le budget municipal consacrée aux routes a été substantiellement rehaussée :

- 2014 : 19,7 % du budget total aux routes
- 2018 : 23,8% du budget total aux routes

Ainsi, les routes constituent désormais le premier poste de dépenses de la Municipalité, ayant supplanté le service de la dette au cours des dernières années. Sans parler des sommes colossales consacrées aux grands projets (asphaltage des rangs, réfection/décohésionnement de routes, etc.) pour lesquels on a obtenu d'importantes subventions des gouvernements :

- 2014 : + 624 104 \$ pour les grands projets
- 2018 : + 2 281 712 \$ pour les grands projets

Alors, le fait de rajouter le 80 000\$ (éclairage au LED) à ce budget déjà immense ne changerait pas grand chose au tableau d'ensemble; on ne peut consacrer 100% du budget aux routes, il y a une limite à ce qui peut être fait, et il existe bien sûr plusieurs autres postes de dépenses à côté desquels on ne peut passer - collecte des déchets, eau potable et tout le reste. On a fait le choix de plafonner les taxes ces dernières années, on doit garder un équilibre dans tout ça - pour nous, ce qui importe est que chaque dollar de nos taxes soit affecté le plus efficacement possible et sans augmenter la dette publique autant que cela sera possible.

En ce qui a trait aux ressources humaines, nous pouvons compter sur un nouvel employé de voirie soit Éric Mathieu, portant à 5 temps plein, en plus de 2 surnuméraires surtout pour l'hiver, dont Alain Jacques qui s'est ajouté cette année. Par ailleurs, on voit de bons résultats en ce qui a trait aux routes sous juridiction municipale - quand c'en est rendu que j'ai plus de citoyens qui me disent qu'ils sont contents de nos rangs, et comme on le sait l'humain est plus réticent à partager une bonne qu'une mauvaise nouvelle, bien ça compte solide ça - bravo les gars !

À l'hôtel de ville, Sarah Veilleux a été confirmée comme adjointe administrative, soit à la réception en plus d'être agente CDI. Sylvie Groleau se concentre désormais sur son rôle aux finances municipales. Marie-Claude Mercier s'est jointe au personnel comme agente culturelle, et Julie Houde, de retour de son congé de maternité, reprend les communications. Beaucoup de travail est aussi à faire en matière de réglementation, de permis et d'inspection - ainsi, nous avons embauché Stéven Grenon comme urbaniste, en partenariat avec la MRC Robert-Cliche, nous garantissant deux jours dédiés à Saint-Victor, alors que cet urbaniste se

déplace physiquement à nos bureaux pour répondre aux citoyens, sans que ceux-ci ne doivent se rendre à Beauceville pour leurs permis ou autres demandes connexes.

Nous nous sommes engagés à *Continuer d'investir dans la qualité de vie : sports / loisirs / culture / parcs* - ainsi, la Phase 6 de l'aménagement du terrain autour du stade de baseball a été matérialisée, par la construction d'une piste de BMX, une infrastructure de loisirs qui se démarque dans la région.

Une entente a été conclue entre la Ville de Saint-Georges et la municipalité de Saint-Victor pour le transfert de la collection des œuvres de l'artiste Robbert Fortin, né à Saint-Victor-de-Tring en 1946. La collection de M. Fortin, qui totalise 95 œuvres d'art, a été cédée à Ville de Saint-Georges en 2007, son transfert respectera le protocole original signé avec l'artiste aujourd'hui décédé. C'est donc avec grande fierté qu'on a rapatrié les œuvres de M. Fortin dans son milieu natal. Des expositions seront organisées dans l'avenir et la collection en est à être préparée à cette fin. Il importe de rendre hommage à cet artiste de chez nous de renommée nationale. Je remercie la Ville de Saint-Georges et son maire Claude Morin pour cette généreuse initiative.

Notre engagement d'*Optimisation des outils et méthodes de travail des employés de bureau et de voirie* s'est vu matérialisé notamment par de la formation donnée au personnel, mais aussi par le travail effectué en gestion des actifs, qui consiste à faire état de tout ce qui est propriété de la Municipalité, comme les infrastructures routières, les bâtiments (garage municipal, caserne, etc.) et le matériel roulant, considérer leur âge et, de prime abord, la pertinence d'avoir tel ou tel équipement (combien de camions a-t-on besoin en vertu de nos km de routes). Ce plan est en cours pour notre Municipalité, et pour lequel Saint-Victor est l'une des seules petites municipalités à avoir obtenu une subvention. On vise une saine gestion autant que possible, et cette initiative est une nouvelle étape pour y arriver.

Enfin, notre engagement-phare de *Continuer le plan de gestion de la dette municipale permettant le gel des taxes foncières pour le présent rôle d'évaluation* a été rempli. En 2019, notre administration a voté un budget prévoyant un gel de la taxe foncière pour le présent rôle d'évaluation 2017-2018-2019. En plus de la taxe foncière, nous avons décrété un gel des taxes du mètre linéaire, d'aqueduc, d'assainissement et des matières résiduelles, qui ont été maintenues aux taux de 2017, année où fut effectué le présent rôle d'évaluation et lors de laquelle le taux de taxe foncière avait été réduit de 2 cents, considérant la hausse de valeur des propriétés et conservant environ les mêmes revenus pour la Municipalité. Notre but est de rendre la Municipalité dans une position encore plus concurrentielle en ce qui touche la taxation, tout en maintenant la qualité des services.

En 6 ans, notre administration a réduit la dette municipale de 50%, on paie tout ce qui peut l'être au comptant et on questionne chaque dépense. C'est cette réduction de la dette nous a permis encore en 2019 de nous offrir, comme citoyens contribuables, un gel de taxes, soit le même taux pour une 3e année.

À la fin de 2016, le conseil a fait le choix de confier la collecte des déchets au privé, permettant ainsi d'économiser environ 50% annuellement. La Municipalité disposait alors d'un camion qui avait été acquis en 2009 par le biais d'un règlement d'emprunt - comme le prêt en question s'ouvrait dernièrement, on a pu en effectuer le remboursement final, parce que depuis 2017, on a pris la peine de cumuler la somme requise à son remboursement. Maintenant que cette obligation est chose du passé et tel qu'annoncé à la séance spéciale du budget 2020, le taux de la taxe liée aux ordures (collecte, enfouissement, etc.) a été révisée à la baisse. Au début des années 2000, la taxe de vidanges était à 180\$ - avec l'inflation, ça représenterait 250\$ en argent d'aujourd'hui. Étant à 190\$ à notre arrivée au conseil, et malgré qu'on l'ait toujours gelée, on peut maintenant la réduire à 170\$, grâce à la fin du prêt du camion à déchets contracté autrefois et par les économies générées avec le recours au privé pour la collecte des déchets et du recyclage. Beaucoup d'efforts ont été faits, et on est contents d'en voir le résultat direct sur nos comptes de taxes.

À nouveau, Saint-Victor figure parmi les municipalités comparables les moins endettées au Québec, avec un endettement total net à long terme de 1396\$ par unité d'évaluation, alors que ce montant passe à 3557\$ pour les municipalités de sa classe de population. Pour notre conseil, il n'y a pas de secret, faut investir pour l'avenir en évitant de l'hypothéquer, prendre les subventions disponibles et payer *cash* autant que possible, c'est profitable pour nous tous, citoyens contribuables.

Prévisions 2020

Pour 2020, les grands travaux routier qui devraient avoir lieu seront tout d'abord sur la rue du Séminaire, les *3-Côtes*, pour la réfection de la route et des infrastructures présentes (égouts / aqueduc - ceux-ci étaient prévus pour l'été 2019, mais en raison de retards dans la conception des plans finaux, ont dû être reportés. Normalement, ces travaux seront financés jusqu'à 66% par des subventions. Travaux majeurs également sur le 1er Rang Sud, soit du *4-Chemins* jusqu'à la section ayant été réhabilitée il y a 3 ans - ici, les subventions devraient couvrir jusqu'à 75% de la facture.

Une nouvelle phase de mise à niveau et renouvellement de la signalisation aura lieu - après avoir procédé en 2019 à des modifications aux noms de rues et de routes pour éviter autant que possible de la confusion, et l'impact que cela a eu sur certains numéros civiques, il est aussi prévu de procéder à l'implantation de panneaux indiquant l'adresse civique des propriétés dans le secteur paroisse, permettant entre autres de faciliter le repérage notamment lors de situations d'urgences.

L'aménagement de la plage du lac Fortin est un projet qui se travaille depuis plusieurs mois, un comité de citoyens a été lancé avec la collaboration de l'APELF et la planification avance -

les travaux devraient avoir lieu cette année. Le tout en ligne avec notre initiative de parcs lancée il y a deux ans.

La mise aux normes du réseau d'eau public se poursuivra, avec des initiatives visant la réduction de la consommation pour assurer la pérennité de la ressource. Cette année, on compte surtout cibler la réduction de la consommation en amenant une plus grande conscientisation de la part des plus grands utilisateurs, comme cela se fait dans plusieurs municipalités des alentours.

Tel que vu dans le budget 2020 récemment diffusé, la taxe foncière générale passera de 0,9617\$ à 0,9416\$ du 100\$ d'évaluation, soit une baisse de 2 cents, afin de contrer l'impact du nouveau rôle d'évaluation qui aura cours en 2020. Comme élu, on n'a aucun contrôle sur le rôle d'évaluation - il est en hausse et ça témoigne de la désirabilité envers notre municipalité. Ce qu'on peut faire, et que l'on fait, c'est de réduire le taux de taxe foncière, pour qu'en bonne partie, nos comptes de taxes restent stables. Comme je l'ai mentionné précédemment, on a fait la même chose lors du dernier rôle en 2017.

Pour certains projets à venir, il est possible que soient contractés des prêts vu leur potentielle ampleur. Mais soyez assurés que nous visons préserver le travail accompli à cet égard au cours des six dernières années, et que nous continuerons autant que possible de payer comptant pour les machineries et tous les travaux qui peuvent l'être.

Nos projets, pour les réaliser, on peut compter sur le personnel municipal : les employés de voirie menés par notre chef d'équipe Robert Jacques, le personnel de bureau et les chargés de projets, oeuvrant tous avec notre directrice générale Kathleen Veilleux - on est très fiers de son travail, *la Femme de 5M\$* car elle et son personnel nous ont obtenu au moins autant que ça en subventions depuis son arrivée en poste. Mme Veilleux, M. Jacques et tout le monde travaillant pour la Municipalité, un sincère MERCI pour ce que vous accomplissez au service de nous tous, citoyens contribuables.

Merci aussi à nos pompiers et à leur chef Steve Bureau, qui répondent toujours présent, on est privilégiés de pouvoir compter sur vous en tout temps dans des situations qui de nos jours vont bien au-delà des incendies, qu'on pense aux forts vents vécus le 1er novembre dernier, des routes fermées et des arbres jonchant les routes, nos pompiers ont prêté main forte pour rendre notre Saint-Victor à nouveau sécuritaire - Merci à vous tous !

Et à nouveau, merci à mon équipe pour son appui indéfectible. On va continuer d'accomplir, et c'est avec la contribution de chacun qu'on peut réaliser tout cela. S'unir pour bâtir !

Salutations distinguées,

Jonathan Valère Bolduc, maire